

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 19
Votants : 26

Date convocation : 02/04/2024
Affichage : 02/04/2024

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 11 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Julian GAILLARD, Claude SOLIGNAC, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Guylène BLAES, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Jean-Claude MAYRAND, Guy MAYRAND.

Absents excusés : Aline RANC.

Pouvoirs : Anne-Marie PIJEAU à Julian GAILLARD, Mireille GARDES SAINT PAUL à Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES à Guy MAYRAND, Henri PROUHEZE à Liliane PERISSAGUET, Thierry CHAZE à Guylène BLAES, Pierre MALET à Alain GAILLARD, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

Secrétaire de séance : Julian GAILLARD

Objet : SUBVENTIONS DIVERSES 2024 :

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :


DECIDE, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2024 :

NOM DEL'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention votée	Observations
Association OPenIG	Adhésion 2024	380,00 €	Mise à disposition de la CCHA des photos aériennes et des SCAN IGN 25 000 ^{ème} et 100 000 ^{ème} pour le SIG
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	Cotisation 2024	596,97 €	La cotisation annuelle est de 0, 11 € multiplié par la population (soit 5 427 hab.)
Association des Maires, Adjoints et Elus Départementaux de la Lozère	Cotisation 2024	217,08 €	La cotisation annuelle est de 0, 04 € multiplié par la population (soit 5 427 hab.)
Association des Elus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes	Cotisation 2024	150,00 €	Cotisation des Communauté de Communes prévue dans les statuts de l'association.
Association "Terres de vie en Lozère"	Cotisation 2024	7 759,50 €	La cotisation annuelle est de 1, 50 € multiplié par la population municipale au 1 ^{er} janvier 2023 (5 173 hab.)
Association "Lozère Développement"	Cotisation 2024	1 790,91 €	La cotisation annuelle est de 0, 33 € multiplié par la population au 1 ^{er} janvier 2023 (5 427 hab.).
C.A.U.E. de la Lozère	Adhésion 2024	600,00 €	
Association "E. LANGOGNE"	Fonctionnement 2024	500,00 €	Organisation des manifestations 2024.
RELANCE - OCT AV Gard Lozère	Participation 2024	2 000,00 €	Participation forfaitaire



NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention votée	Observations
Association "Initiative Lozère"	Participation 2024	3 256,20 €	0,60 € x 5 427 hab. (3 entreprises de la CCHAM ont bénéficié de prêts à taux zéro en 2023 pour un total de 40 500 €/ 11 emplois créés ou maintenus).
Mission Locale Lozère pour l'emploi des jeunes	Cotisation 2024	5 427,00 €	La cotisation annuelle est de 1, 00 € multiplié par la population au 1 ^{er} janvier 2024 (5 427 hab.).
ADIL de la Lozère	Adhésion 2024	1 736,64 €	0,32 € x 5 427 hab.
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé "C.P.T.S. Terre des sources - Lozère Est"	Adhésion 2024	20,00 €	
Département de la Lozère	Participation Fonds de Solidarité pour le Logement pour 2024	1 000,00 €	Le FSL est géré par le Département depuis 2024. (915 € accordés en 2023).
Association des personnels de la CCHA et de la Commune de Langogne	Fonctionnement 2024	700,00 €	Subvention calculée au prorata du nombre d'agents de la Communauté de Communes du Haut Allier (700 € accordés en 2023)
Association "Sur le chemin de Robert Louis ST EVENSON	Fonctionnement 2024	200,00 €	Subvention identique à celle accordée en 2023.
Association "La voie REGORDANE - chemin de tolérance"	Cotisation 2024	200,00 €	Subvention identique à celle accordée en 2023.
Association "Les p'tits Mômes"	Subventions exceptionnelle 2024	400,00 €	En fonction du nombre d'enfants du territoire du Haut Allier fréquentant la Crèche de Châteauneuf de Randon en 2024 (10 enfants X 40 € = 400 €).
Comité Départemental de Tourisme de la Lozère	Adhésion au titre de l'année 2024.	50,00 €	
Association "Les Fadarelles"	Animations 2024 sur le territoire du Haut Allier	6 000,00 €	Evènements Festiv'Allier, Saison culturelle, Interfolk 48, Ateliers, stages de pratique artistique ouvert toute l'année.
Association "Les Agri'culturelles"	Animations 2024 sur le territoire du Haut Allier	200,00 €	Ciné-débat (Foire Grasse) en mars, Rando gourmande à Saint-Flour de Mercoire en mai, Concert à l'église de Fontanes en août, Lota agri à Naussac en septembre.
Association "Les Lango'folies"	Animations 2024 sur le territoire du Haut Allier	1 000,00 €	Journée de la femme à Saint Flour de Mercoire, Mucoviscidose, Octobre Rose à Naussac, + diverses animations.
TOTAL		34 184,30 €	

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président,


Francis CHABALIÈRE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.